

Date et lieu

Judi 3 octobre 2024
de 10h00 à 18h00
Espace Vinci,
25 rue des Jeûneurs, 75002 Paris

Prérequis

Être labélisé NCAE.

Public concerné

Notaires et collaborateurs.

Tarif et durée

Durée : 7 heures, 1 jour
Tarif : 400 € HT soit 480 € TTC

Modalités et délais d'accès

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>
à l'aide de vos codes ID.NOT.

- Les inscriptions sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.
- Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.
- La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.
- Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.
- À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.
- La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

Moyens techniques

Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagné d'un support numérique.

Méthode d'évaluation

Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

Gestion du handicap

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter le CSN par écrit à l'adresse : formation.csn@notaires.fr ou par téléphone au 01.44.90.30.54

Cette formation du parcours initial de labélisation NCAE est proposée aux labélisés pour actualiser leurs connaissances.

Objectifs

Comment sécuriser une vente ou un bail sur un terrain pollué ?

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les défis liés à la vente ou à la location de terrains pollués
- Analyser les responsabilités légales impliquées et le rôle crucial du notaire
- Acquérir les compétences nécessaires pour rédiger des actes de vente et des baux

Contenu

Introduction

- Problématique et définition d'un site pollué
- Les (nouvelles) réglementations applicables aux sites pollués

Connaître le terrain objet de la vente

- Le connaître sur un plan technique
- Le connaître sur un plan juridique

Comprendre les enjeux en termes de responsabilités légales / Identifier les acteurs de la «dépollution»

- La responsabilité de principe de l'exploitant (remise en état : lois ASAP et Industrie Verte)
- Le nouveau mécanisme de transfert de responsabilité (loi ALUR)
- Les cas de responsabilité du propriétaire d'un terrain pollué
- Les nouvelles responsabilités des porteurs de projets immobiliers
- Le rôle et la responsabilité du notaire

Identifier les obligations du vendeur et les recours de l'acheteur Rédiger les clauses adéquates dans les actes de vente et les baux

- Les réflexes à avoir avant de rédiger
- Conseils pratiques et retours d'expérience

Etude de cas pratiques

Pédagogie

Laurence ESTEVE DE PALMAS,

Avocate en droit de l'environnement

Yves GUELORGET,

Directeur technique du bureau ANTEA

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Etude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 